

MAIRIE DE NOUVOITOU

CAHIER DE CHARGES AGENDA 21 :

Lutte contre le réchauffement climatique et protection contre ses effets

1 COMMISSION(S) DE REFERENCE :

PCAET

Référent :

J.Hardouin

Désignation du PROJET :

Atelier : « Lutte contre le réchauffement climatique et protection contre ses effets ».....

Cet atelier doit rayonner sur l'ensemble des activités exercées sur la commune.

Chaque projet, chaque comportement, chaque geste impacte notre cadre environnemental et donc notre avenir et celui de nos enfants.

Etroitement lié avec l'atelier « Citoyenneté », et en continuité de l'atelier « Nouvoitou 2030 » le programme de cet atelier est constitué de 4 thématiques qui pourront l'objet de 4 groupes de travail.

Il s'agit de prendre en compte l'existant, ce qui a déjà été fait, de déterminer nos attentes, d'identifier les risques pouvant altérer notre avenir et d'engager à notre échelle des actions pérennes pour « préserver notre cadre environnemental ».

L'objet est également de créer une dynamique associant les communes voisines.

Origine du besoin : Programme municipal

Nouveau projet

Demande de la population

2 EXPRESSION DU BESOIN :

2.1 Descriptif sommaire

Atelier 17 « Lutte contre le réchauffement climatique et protection contre ses effets »

Informier, sensibiliser aux changements climatiques

- Utiliser l'outil Fresque du Climat
- Communication visuelle dans le bourg
- Quelle communication dans les écoles

Limiter les émissions de CO2 par des économies d'énergie

- Améliorer les isolations des logements, bâtiments publics
- Comment sensibiliser les populations, quels bénéfices financiers ?
- Quelles aides ?
- Développer l'habitat écologique et durable
- Comment diminuer la facture d'énergie dans les bâtiments

MAIRIE DE NOUVOITOU

CAHIER DE CHARGES AGENDA 21 :

Lutte contre le réchauffement climatique et protection contre ses effets

	publics ; école, Bocage...
Limiter les émissions de CO2 en favorisant les déplacements décarbonés et faibles émetteurs de particules fines	<ul style="list-style-type: none"> -Favoriser les déplacements à vélo, -Promouvoir le vélo électrique -Optimiser les transports (personnes, prestations, biens matériels), -Que manque-t-il au bus pour être attractif ? - Installation de bornes de charge sur parking
Comment se protéger des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> -Protection de la ressource en eau en qualité et quantité -Ilôts de fraîcheur -Inondations, protection des biens et des personnes

.....
D'autres thématiques pourront être intégrées au projet.....
.....

2.2 La Méthode

- 1 Analyse de l'existant (dossier ALEC)-**
- 2 Définir le programme- Etablir le budget-Déterminer les ressources nécessaires (dont partenaires)**
- 3 Phase sensibilisation**
- 3 Mise en place du plan d'action structurel**
- 4 Mise en place du plan d'action pour la gestion de nos données**
- 5 Définir les indicateurs- règles de suivi et d'amélioration**
- 6 Retour d'expérience**

2.3 Les contraintes (exemple interface avec un autre dossier)

Budget municipal.....
PPI et PPF

2.4 Autres données à prendre en compte (réglementation- SCOT, PLUI, PLH..... technique...)

Les nouveaux projets municipaux
La ZAC les autres projets habitat de la commune

MAIRIE DE NOUVOITOU
CAHIER DE CHARGES AGENDA 21 :
Lutte contre le réchauffement climatique et protection contre ses effets

2.5 Contexte- enveloppe financière- ressources

Budget à définir sur 2022 2027

ALEC

RENNES METROPOLE

BRUDED ?.....

.....

.....



APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES PAR LE BUREAU

3.1 Date de la réunion de Bureau et noms des participants :

Réunion de bureau du

Jm Legagneur- Pascal Cabaret- Dominique Langanné- Jacques Hardouin – Anne-Marie Sellier- Isabelle Presse- Mathieu Boisseau et Marie Amélie Presset

3.2 Décision du bureau (commentaires éventuels)

3.2 Moyens mis à disposition/budget

3.3 Délais souhaités/ Phasage

3.4 Indicateurs



LISTE DE MEMBRES DE L'ATELIER

Président(e) : Voir lors de la 1^{ère} réunion

Référent : Jacques Hardouin

Elus :

Citoyens/Associations/acteurs économiques : 10 / 12